

THAÏLANDE

Il faut dénoncer les violences et l'exploitation subies par les travailleurs migrants

*Index AI : ASA 39/002/2005
ÉFAI*

Embargo : mercredi 8 juin 2005 (00h01 TU) COMMUNIQUÉ DE PRESSE

En Thaïlande, les travailleurs migrants birmans sont très souvent payés bien en dessous du salaire minimum thaïlandais ; ils passent leurs longues journées de travail dans des conditions insalubres et courrent le risque d'être arrêtés et expulsés arbitrairement, a déclaré Amnesty International dans un nouveau rapport, ce mercredi 8 juin.

Le rapport dénonce l'absence de droit du travail élémentaire et souligne les violences et l'exploitation dont sont victimes les travailleurs migrants de la part des passeurs, des employeurs et de la police en Thaïlande. Parmi ces violences figurent de fréquents rackets policiers.

Un nouveau processus d'enregistrement se déroule au mois de juin 2005 pour les travailleurs migrants du Myanmar, du Laos et du Cambodge, leur permettant de rester en Thaïlande jusqu'en juin 2006. Ce processus offre au gouvernement thaïlandais l'occasion de protéger réellement les travailleurs migrants.

« *Le gouvernement royal de Thaïlande doit faire en sorte que les forces de sécurité n'arrêtent pas arbitrairement des travailleurs migrants, en particulier pour leur extorquer des pots-de-vin* », a déclaré Catherine Baber, directrice adjointe d'Amnesty International pour l'Asie.

« *Le gouvernement doit protéger les travailleurs migrants des mauvais traitements, du harcèlement et de l'intimidation des employeurs, des policiers et des responsables locaux, et s'assurer qu'ils ne soient pas renvoyés vers des pays où ils risquent de subir la torture ou de mauvais traitements.* »

Amnesty a interrogé 115 migrants birmans en sept endroits de Thaïlande. Les personnes interrogées travaillaient ou cherchaient du travail dans la pêche, l'industrie, l'agriculture, le bâtiment, ou comme journaliers ou domestiques.

Un travailleur migrant a déclaré à Amnesty International : « *Les Thaïlandais nous considèrent comme des déchets ; ils ne pensent pas que les Birmans aident leur économie. Nous prenons le travail dont ils ne veulent pas. Ils nous considèrent comme de la racaille, jamais comme des amis.* »

Amnesty International a demandé au gouvernement thaïlandais de faire en sorte que tous les travailleurs de Thaïlande bénéficient des droits fondamentaux relatifs au travail, notamment un salaire adéquat, des journées de travail d'une longueur raisonnable, et des conditions de travail sûres et salubres.

Contexte

Des centaines de milliers de travailleurs migrants birmans sont employés dans divers secteurs de l'industrie thaïlandaise, notamment dans les pêcheries, les usines textiles, le travail domestique, le bâtiment, les hôtels et restaurants, et l'agriculture. À mesure que la Thaïlande devient plus prospère, de moins en moins de Thaïlandais sont prêts à prendre des emplois généralement considérés comme « *sales, dangereux et dégradants* ». Les travailleurs birmans ont donc comblé ce vide.

Depuis plusieurs années, le gouvernement royal thaïlandais gère la pénurie de main-d'œuvre en établissant une série de processus d'enregistrement pour les travailleurs migrants. Même s'ils présentent des faiblesses en termes de politique et de mise en oeuvre, ces processus constituent une tentative de bonne foi pour donner un cadre juridique au flux des migrants.

Pour obtenir le texte intégral du rapport *Thailand: The Plight of Burmese Migrant Workers*, veuillez consulter la page du site Web :

<http://web.amnesty.org/library/index/ENGA/SA3901200> ●

Pour obtenir de plus amples informations, veuillez contacter le Service de presse d'Amnesty International à Londres, au +44 20 7413 5566, ou consulter le site <http://www.amnesty.org>

Amnesty International
BULLETIN D'INFORMATION 153/2005
